

**SÉANCE DU 20 mars 2026**  
**Date de la convocation : 16 mars 2026**

Le vingt mars deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Monsieur Richard LESOT,

Membres en exercice : 15

**Présents :**

M. PRUD'HOMME Philippe, M. BOUIREK Azzdine, Mme LOSSERAND-GARDIER Valérie, M. GATTA Jean-Marcet Mme FERBUS Carine, M. DESCHAMPS Jean-Paul, Mme DE SANTINI Laetitia, M. PANISSET Didier, Mme SOMMA Marie-Angélique, M. CHMIELINSKI Jean, Mme MOLLIEX Sophie, M. CREMON Quentin, Mme Francesca HOAREAU Marie Francesca, M. LESOT Richard, Mme PANISSET Sandrine, Conseillers Municipaux.

Le conseil municipal a choisi Azzdine Bouirek comme secrétaire de séance.

**Absents ayant donné pouvoir :**

**Absent non excusé**

Le conseil municipal a choisi Azzdine Bouirek comme secrétaire de séance.

**2026-17 – Désignation des délégués au Syndicat du Nant d'Arcier (SNA)**

**Monsieur le Maire** expose que la commune est compétente pour la production et la distribution d'eau potable. Pour ce faire, elle adhère au Syndicat du Nant d'Arcier qui fournit 80 % de l'eau potable communale.

Fondé en juillet 1950, le Syndicat du Nant d'Arcier, sis à FAVERGES, évolue dans le secteur d'activité « captage, traitement et distribution d'eau ». Il assure la distribution de l'eau pour les communes de Faverges-Seythenex, Saint-Ferréol et Val de Chaise.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu, conformément aux articles L 5212.7 et L 5212.8 du Code des collectivités territoriales, de procéder à l'élection de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant pour représenter la Commune au sein de cet organisme.

**Monsieur le Maire propose d'élire :**

**Délégué titulaire :**

Mr Azzdine Bouirek  
Mr Jean Chmielinski

**Délégué suppléant :**

Mr Jean Marc Gatta

**pour représenter la commune de Saint-Ferréol au sein du Syndicat du Nant d'Arcier.**

**Pour : 15**

**Contre :**

**Abstention :**

Le secrétaire de séance,  
Azzdine BOUIREK



Le Maire,  
Philippe PRUD'HOMME

- 18 -